



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 7 septembre 2021 à 19 h  
Exceptionnellement tenue à huis-clos, par Vidéoconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement  
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement  
Madame Julie Boisvert, Secrétaire d'arrondissement substitut  
Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement

---

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19h.

---

**Mot d'ouverture de la mairesse**

La mairesse, madame Caroline Bourgeois souhaite la bienvenue aux citoyens, aux membres du conseil d'arrondissement et aux membres de l'administration.

Madame Bourgeois souligne les nombreuses actions prises par l'arrondissement pour le réaménagement des parcs sur le territoire. Elle ajoute que la pandémie a fait ressortir le côté crucial des parcs dans nos communautés, comme lieux de rassemblements sécuritaires, de socialisation, de pratique d'activités sportives d'où l'importance d'investir pour la qualité de vie des citoyens.

La mairesse revient sur les fusillades qui se sont passées sur le territoire de l'arrondissement dans les derniers mois. Elle rappelle les annonces qui ont été faites par la ville centre, comme la création d'une escouade dédiée à la lutte contre le trafic d'armes avec le support de la Sûreté du Québec, l'ajout de nouveaux policiers pour lutter contre les groupes criminels et les nombreux investissements tant par la ville centre que par l'arrondissement pour nos organismes afin de prévenir la criminalité. De plus, elle souligne l'importance de rapporter tout fait qui pourrait aider les services policiers dans leur travail.

Madame Bourgeois annonce le retour de la collecte de sang de l'arrondissement qui se tiendra mardi prochain, le 14 septembre prochain, sur rendez-vous seulement, 13 h et 19 h 30 dans la salle Les Couventines de la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est.

La mairesse mentionne l'avancement des travaux de la friche ferroviaire - parc de la Traversée. Elle évoque le sentier piétonnier et la piste cyclable bidirectionnelle, une halte culturelle derrière la bibliothèque de même qu'une halte détente et les multiples traverses piétonnières. L'ensemencement hydraulique débutera sous peu.

Madame Bourgeois termine sur une belle annonce en collaboration avec les Villes de Varennes et de Repentigny. Elle fait référence au financement en vue de la création du parc métropolitain de l'Île Sainte-Thérèse. Un plan permettra de déterminer les objectifs, d'évaluer les coûts et d'établir les prochaines étapes de ce projet de mise en valeur de cet espace et améliorer davantage les accès aux berges et aux rives qui sont une priorité pour l'arrondissement.

---

**CA21 30 09 0259**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 septembre tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

---

**CA21 30 09 0260**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De ratifier les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 juillet 2021, à 19h, ainsi que de la séance extraordinaire tenue le 16 août 2021, à 14 h.

ADOPTÉ

10.03

---

**Période de questions et commentaires du public**

- Une question concernant la sécurité des changements au parc Saint-Joseph.
  - Une demande pour obtenir les services de location Bixi à Rivière-des-Prairies.
  - Une demande pour augmenter les nombres de passages de la navette fluviale le matin.
  - Une demande pour les feux de circulation puissent indiquer les secondes restantes aux piétons dès le début du décompte.
  - Une question concernant la lutte contre le puceron du tilleul. (une pétition a été déposée à cet effet)
  - Une question sur le pavage de la 81<sup>e</sup> avenue.
  - Une question sur le projet de réaménagement du parc Honoré-Primeau.
  - Une question à Monsieur Rapanà pour savoir s'il s'engage à bannir les pitbulls.
  - Une question sur l'avancement du dossier judiciairisé pour faire cesser l'occupation de la résidence du 14536 Notre Dame Est.
  - Une demande de suivi sur l'agrandissement du parc canin Pasquale-Gattuso.
  - Une demande de suivi sur le déplacement de l'arrêt de fin de ligne de l'autobus # 81.
  - Une question concernant un dossier judiciairisé en lien avec un potentiel déversement au 9720 boul. Gouin Est.
  - Une demande de corriger l'enjeu du stationnement sur la rue Jules-Helbronner
  - Une question concernant l'urbanisme de l'arrondissement et les îlots de chaleur.
  - Une demande pour sécuriser les traverses pour piétons au parc La Traversée.
  - Une question concernant l'urbanisme de l'arrondissement et la perte du couvert végétal
- 

**Période de commentaires des membres du conseil**

**Monsieur le conseiller Gilles Déziel** invite les résidents à s'inscrire pour les activités automnales de sport et loisirs à RDP-PAT. Il remercie les organismes et bénévoles qui rendent possible la tenue de ces activités. Il mentionne que le samedi 2 octobre 2021, entre 11 h et 14 h, la ville procédera à un test de sirène d'alerte à la population et qu'il s'agit d'un exercice annuel important. Il invite les citoyens à s'inscrire au service de textos/courriels Avis & Alertes de la Ville de Montréal sur le site web de la ville. Finalement, Monsieur Déziel rend hommage à Monsieur Rodrigue Gilbert, un natif de l'arrondissement et

dont l'aréna de Pointe-aux-Trembles porte son nom. Il offre ses sympathies et fera un suivi pour plus d'informations sur un hommage qui lui sera dédié au cimetière Saint-Enfant-Jésus.

**Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà** fait part de son inquiétude relativement aux événements mentionnés par la mairesse en début de séance en lien avec les fusillades. Il réitère l'importance de renforcer les services de police en leur donnant plus de moyens pour faire face à cette situation et rappelle que le 2 février 2021, l'arrondissement a adopté une résolution de demander à la ville centre la consolidation du poste de police 45 à Rivière-des-Prairies.

**Madame la conseillère Lisa Christensen** rappelle à tous que la prudence sur nos routes, c'est sérieux et particulièrement dans nos zones scolaires. Elle mentionne les efforts faits par l'arrondissement pour la sécurisation des routes, dont entre autres l'installation de plusieurs dizaines de dos d'âne et réitère l'importance de ne pas stationner en double. Madame Christensen annonce le retour de la campagne automnale *Un arbre pour mon quartier* qui permet aux citoyens de contribuer aux efforts de verdissement de l'arrondissement. Elle rappelle qu'un arbre est plus que bénéfique non seulement pour enjoliver la maison, mais pour tout l'ombrage que cela peut procurer. On peut s'en procurer avant le 27 septembre 2021 sur le site web.

**Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine** rappelle que depuis le 1er septembre dernier, un passeport vaccinal est maintenant exigé pour toute personne âgée de 13 ans et plus désirant participer à certaines activités ciblées considérées comme non essentielles. Elle mentionne que cette nouvelle mesure s'appliquera pour les services offerts par l'arrondissement et que pour montrer sa preuve vaccinale, on peut se procurer son Code QR, avec l'application mobile VaxiCode ou pour ceux qui n'ont pas de téléphone intelligent d'appeler au 1 877 644-4545. Elle encourage les citoyens à aller se faire vacciner en rappelant que plusieurs cliniques de vaccination très bien organisées sont accessibles dans l'arrondissement. Elle tient à souligner l'équipe RDP qui a procédé à une fresque sur le terrain de basketball d'Armand-Bombardier. Ce parc qui a fait l'objet de revitalisation et que la fête du Travail marque la fin des vacances, donc elle souhaite une excellente année pour tous les étudiants. Succès et persévérance.

**Monsieur le conseiller Richard Guay** souligne un atelier sur le dressage canin qui aura lieu le 12 septembre au parc à chien de Pointe-aux-Trembles entre 14h à 16h et le 18 septembre au parc à chien de Rivière-des-Prairies entre 14h à 16h. Il mentionne que les thèmes qui seront abordés sont entre autres le langage canin, la prévention des morsures, l'agression entre chiens et le jeu et que l'atelier est gratuit et sans réservation. Il termine en rappelant aux automobilistes de faire attention aussi aux enfants dans l'arrondissement.

**Madame la conseillère Suzanne Décarie** annonce que la programmation culturelle automne-hiver de l'arrondissement vient d'être dévoilée et que plusieurs ateliers sont prévus. Elle mentionne aussi une nouveauté dans l'arrondissement, soit la venue de L'Artère, une fabricathèque qui offre des imprimantes 3D, du matériel de découpe vinyle ou de robotique, des outils d'artisanat tels que de la peinture, des machines à coudre et à broder, du matériel audiovisuel, etc. D'ailleurs, elle évoque une démonstration les 10-11-12 septembre prochain avant la grande ouverture du 14 septembre. Elle invite les citoyens à découvrir la programmation sur le site de la ville et elle félicite les équipes pour l'organisation de ces activités. Finalement, elle termine sur un point historique qui est de renommer une partie de rue entre Sainte-Anne et Saint-Jean-Baptiste, soit rue Bellerive qui deviendra la rue Saint-François. Elle souligne l'importance du retour au nom original de cette rue en lien avec le 350<sup>e</sup> de la fondation de la Paroisse et de Pointe-aux-Trembles en 2024.

---

### Dépôt de documents

Dépôt par la conseillère Suzanne Décarie au nom de Madame Josée Critchley d'une pétition au sujet du miellat causé par les infestations de pucerons sur leur Tilleul de rue.

Dépôt lors de la période des questions du public de photos en lien avec la demande de corriger l'enjeu du stationnement sur la rue Jules-Helbronner.

---

**CA21 30 09 0261**

### **DEMANDE - PARTICIPATION - MONTRÉALCULTEURS - PHASE 1 - PÔLE D'INNOVATION - AGRICULTURE - URBAINE - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

MontréalCulteurs étant la phase 1 du Pôle d'innovation en agriculture urbaine à RDP-PAT, il est recommandé :

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De participer à l'appel à projets MontréalCulteurs et d'identifier tous les terrains villes à RDP-PAT, pouvant accueillir de l'agriculture urbaine.

ADOPTÉ

12.01 1211227002

---

**CA21 30 09 0262**

**APPROBATION - DEMANDE DE RECONNAISSANCE - TROIS ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF - POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - PÉRIODE DU 8 SEPTEMBRE 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2023 - ÉDICTION -ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-(RCA20-30098)-006**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la reconnaissance des trois organismes suivants, pour la période du 8 septembre 2021 au 31 décembre 2023 :

- L'Anonyme U.I.M. (catégorie C);
- Ligue des cadets de l'air du Canada (Québec) - Escadron 4 de Maisonneuve (catégorie B);
- Table de concertation des aînés de Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles ( catégorie D).

D'édicter l'ordonnance numéro OCA21-(RCA20-30098)-006, modifiant l'annexe C du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2021) numéro RCA20--30098, tel qu'amendé, à cet effet.

ADOPTÉ

12.02 1214561012

---

**CA21 30 09 0263**

**OCTROI - FIRME - PLUS HAUT POINTAGE - COMPAGNIE NADEAU BLONDIN LORTIE ARCHITECTES INC. - CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS - ARCHITECTURE ET EN INGÉNIERIE - CONCEPTION ET LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION À LA MAISON ANTOINE-BEAUDRY - MONUMENT HISTORIQUE - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO IMM.SP21-01 (2 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit la firme Nadeau Blondin Lortie architectes Inc., le contrat pour les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la conception et la réalisation de travaux de réfection à la Maison Antoine-Beaudry, bâtiment classé monument historique, situé au 14678, Rue Notre-Dame Est - Phase 2, au prix de sa soumission, soit 74 584,28 \$, taxes incluses. Appel d'offres public numéro IMM.SP21-01 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense totale de 94 349,11 \$ taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1218274002

---

**CA21 30 09 0264**

**OCTROI - CONTRAT - ENTREPRISE - COMPAGNIE 9083-0126 QUÉBEC INC. (CREUSAGE R.L.) - SERVICES D'EXCAVATION PNEUMATIQUE - TARIF HORAIRE - RÉPARATION MINEURE - REMPLACEMENT DE BOÎTIER DE SERVICE D'EAU - NETTOYAGE DE BOÎTIERS DE VANNES - TRAVAUX - ACTIVITÉS D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC -ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - DURÉE - 15 MOIS - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 21-18877 (2 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.), le contrat pour le service d'excavation pneumatique, d'une durée de quinze mois, pour des travaux en lien avec les activités d'entretien et de nettoyage du réseau d'aqueduc de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, au prix de sa soumission, soit 181 775,48 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public numéro 21-18877 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 181 775,48\$ \$, taxes incluses, à cet effet;

D'approuver les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation de rendement de la compagnie 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.).

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.02 1219285002

---

**CA21 30 09 0265**

**OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE 2632-2990 QUÉBEC INC. (LES EXCAVATIONS DDC) - LOCATION D'UNE RÉTROCAVEUSE AVEC OPÉRATEUR - TRAVAUX - ACTIVITÉS D'ENTRETIEN D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT - DURÉE - QUINZE (15) MOIS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 21-18871 (2 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie 2632-2990 Québec inc. (Les Excavations DDC), le contrat pour le service de location d'une rétrocaveuse avec opérateur, d'une durée de quinze mois, pour des travaux en lien avec les activités d'entretien et de nettoyage du réseau d'aqueduc de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, au prix de sa soumission, soit 294 910,87 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public numéro 21-18871 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 294 910,87 \$, taxes incluses, à cet effet;

D'approuver les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation de rendement de la compagnie 2632-2990 Québec inc. (Les Excavations DDC).

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1219285001

---

**CA21 30 09 0266**

**OCTROI - FIRME - PLUS HAUT POINTAGE - LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL S.E.N.C. - CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS - ARCHITECTURE ET EN INGÉNIEURIE - AGRANDISSEMENT - RÉAMÉNAGEMENT - CUISINE COMMUNAUTAIRE - CENTRE RÉCRÉATIF - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO IMM.SP21-04 (2 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

Octroyer à la firme ayant obtenu le plus haut pointage, soit la firme Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c., le contrat pour des services professionnels en architecture et en ingénierie l'agrandissement et le réaménagement de la cuisine communautaire du centre récréatif Rivière-des-Prairies située au 7650 Boulevard Maurice-Duplessis, au prix de sa soumission, soit 133 502,82 \$, taxes incluses. Appel d'offres public numéro IMM.SP21-04 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 166 878,52 \$ taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement;

De procéder à une évaluation de rendement de la firme Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c..

ADOPTÉ

20.04 1217829002

---

**CA21 30 09 0267**

**OCTROI - CONTRAT - ENTREPRISE ROXBORO EXCAVATION INC. - TRAVAUX D'ÉGOUT - SECTEUR RAINAUD, DE LA RUE DE MONTIGNY JUSQU'AU PARC FRANÇOIS-VAILLANCOURT - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO ING21-10 (2 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entrepreneur Roxboro Excavation inc. le contrat pour les travaux d'égout dans le secteur Rainaud, de la rue De Montigny jusqu'au parc François-Vaillancourt dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, au prix de sa soumission, soit 847 000 \$ taxes incluses. Appel d'offres public numéro ING21-10 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 1 175 280 \$, taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100% par la ville centre: Direction des Réseaux d'Eau;

De procéder à une évaluation de rendement de l'entreprise Roxboro Excavation inc.

ADOPTÉ

20.05 1214281024

**CA21 30 09 0268**

**OCTROI - CONTRAT - FIRME - LANCO AMÉNAGEMENT INC -RÉAMÉNAGEMENT - PARC SAINTE-MARTHE - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO PARC21-07 (5 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Lanco Aménagement Inc., le contrat pour le réaménagement du parc Sainte-Marthe, au prix de sa soumission, soit 1 489 133,21 \$, taxes incluses. Appel d'offres public numéro PARC21-07 (5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 1 640 090,33 \$, taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre;

De procéder à l'évaluation de rendement de l'entreprise Lanco Aménagement Inc..

ADOPTÉ

20.06 1216183010

---

**CA21 30 09 0269**

**OCTROI - CONTRAT - COMPAGNIE - SERVICES INFRASPEC INC. - NETTOYAGE ET INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUT - TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES RÉSIDUS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 21-18813 - LOT 1 (7 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Service Infraspéc inc , le contrat pour le service de nettoyage et d'inspection d'égout incluant le transport et la disposition des résidus, d'une durée de trois ans, pour des travaux en lien avec les activités d'entretien et de nettoyage du réseau d'égout de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, au prix de sa soumission, soit 243 172,13 \$, toutes taxes incluses. Appel d'offres public numéro 21-18877 (7 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 243 172,13\$ \$, taxes incluses, à cet effet;

D'approuver les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation de rendement de la compagnie Services Infraspéc inc..

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.07 1219285003

---

**CA21 30 09 0270**

**APPROUVER - PROLONGATION - CONTRAT - FIRME - AV-TECH INC - PLOMBERIE - DIVERS TRAVAUX - PARCS MUNICIPAUX - ET ESPACES VERTS - ARRONDISSEMENT - PÉRIODE - UN AN (2020-2021) - AUTORISER - APPEL D'OFFRES NUMÉRO 20-18134**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver la prolongation du contrat de la firme Av-tech inc, pour un montant maximum de 67 200,31 \$, taxes incluses, pour des services de plomberie pour divers travaux dans les parcs municipaux et les espaces verts situés sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 octobre 2022, conformément la section 4 du devis technique de l'appel d'offres numéro 20-18134;

D'autoriser une dépense 74 098,81\$, contingences et taxes incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.08 1201163002

---

**CA21 30 09 0271**

**OCTROI - CONTRAT - ENTREPRISE - SYSTÈMES URBAINS INC. - TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE - PARC ANDRÉ-CORBEIL-DIT-TRANCHEMONTAGNE - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO PARC21-14 (5 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Systèmes Urbains Inc., le contrat pour des travaux d'éclairage au parc André-Corbeil-dit-Tranchemontagne, au prix de sa soumission, soit 189 220,69 \$ taxes incluses. Appel d'offres public numéro PARC21-14 (5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 18 922,07 \$ contingences, incidences et taxes incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement;

Ce contrat, suite à une analyse de risque, ne requiert pas une évaluation du rendement de l'adjudicataire.

ADOPTÉ

20.09 1216183009

---

**CA21 30 09 0272**

**AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRE PUBLIC NUMÉRO PARC21-13 - RÉFECTION - PASSERELLE ET REBOISEMENT - PARC SAINT-VALÉRIEN**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :



De ne pas donner suite à l'appel d'offre public numéro PARC21-13 pour la réfection de la passerelle et reboisement au parc Saint-Valérien.

ADOPTÉ

20.10 1216183011

---

**CA21 30 09 0273**

**AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO IMM21-09 - RÉALISATION DES TRAVAUX DE TRANSFERT DE CHARGES ÉLECTRIQUE DES DEUX GYMNASES DU COLLÈGE - COMPLEXE SPORTIF SAINT-JEAN VIANNEY - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres sur invitation numéro IMM21-09 pour la réalisation des travaux de transfert de charges électrique des deux gymnases du collège vers le complexe sportif Saint-Jean Vianney, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies--Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.11 1217829005

---

**CA21 30 09 0274**

**AUTORISER - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO PARC.SP21-14 - FOURNITURE, PLANTATION, ARROSAGE ET ENTRETIEN - 225 ARBRES PUBLICS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTES-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite au processus d'appel d'offres public numéro PARC.SP21-14 pour la fourniture, plantation arrosage et entretien de 225 arbres publics sur le territoire de l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.12 1216183012

---

**CA21 30 09 0275**

**AUTORISATION - DE NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO IMM21-08 - RÉAMÉNAGEMENT - BUREAUX DE PERMIS ET INSPECTION - MAISON DU CITOYEN - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres numéro IMM21-08 pour le réaménagement des bureaux de permis et inspection à la maison du citoyen située au 12090 rue Notre-Dame Est, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies--Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.13 1217829004

---

**CA21 30 09 0276**

**ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - MAISON DES JEUNES DE POINTE-AUX-TREMBLES - PÉRIODE DU 7 SEPTEMBRE 2021 AU 27 MAI 2022 - ÉDITION 2021-2022 - PROGRAMME D'INTERVENTION DE MILIEU POUR LES JEUNES 12-30 ANS - APPROUVER - PROJET DE CONVENTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 16 616 \$ à l'organisme Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles, pour le projet Bouger ensemble autrement, dans le cadre de l'édition 2021-2022 du Programme d'intervention de milieu pour les jeunes 12-30 ans, pour la période du 7 septembre 2021 au 27 mai 2022;

D'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centre.

ADOPTÉ

20.14 1218880002

---

**CA21 30 09 0277**

**OCTROYER - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - COMITÉ ZIP JACQUES-CARTIER - PROJET - PROTECTION ET DE RESTAURATION DES BERGES - PARC PIERRE-PAYET - RÉALISATION - OCTOBRE 2021 À MARS 2022 - AUTORISER - VIREMENTS DE CRÉDITS**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 3 575 \$, taxes incluses, au comité ZIP Jacques-Cartier pour un projet de protection et de restauration des berges du parc Pierre-Payet;

D'autoriser les virements de crédits;

D'approuver le projet de convention à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.15 1216183013

---

**CA21 30 09 0278**

**ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS - DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MATIÈRE - RESSOURCES HUMAINES - MOIS - JUIN ET JUILLET 2021 - MATIÈRE - RESSOURCES FINANCIÈRES - PÉRIODE - 29 MAI AU 25 JUIN 2021 ET DU 26 JUIN AU 30 JUILLET 2021 - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - MOIS**

**DE JUIN ET JUILLET 2021 - DÉPÔT - LISTE - TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - MOIS - JUIN ET JUILLET 2021.**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour les mois de juin et juillet 2021 et en matière de ressources financières pour la période du 29 mai au 25 juin 2021 et du 26 juin au 30 juillet 2021.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour les mois de juin et juillet 2021 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour les mois de juin et juillet 2021.

ADOPTÉ

30.01 1212468008

---

**CA21 30 09 0279**

**PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS - 30 JUIN 2021 - PROJETÉS - 31 DÉCEMBRE 2021 - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ÉTAT DES REVENUS - DÉPENSES RÉELS - 30 JUIN 2021 - COMPARÉ - AVEC - 30 JUIN 2020**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel  
et unanimement résolu :

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 30 juin 2021.

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 30 juin 2021 comparé au 30 juin 2020.

ADOPTÉ

30.02 1217960006

---

**CA21 30 09 0280**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES - ASSOCIATION ITALIENNE D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES (A.I.A.P.A.) - CORPS DE CADETS 2908 BEAUVOIR - ASSOCIATION BÉNÉVOLE POINTE-AUX-TREMBLES/MONTRÉAL-EST - ORGANISATION - ACTIVITÉS**

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, pour l'organisation de leurs activités :

- 500 \$ à l'Associaton Italienne d'Aide aux Personnes Âgées (A.I.A.P.A.) pour l'organisation d'activités adaptées aux aînés et briser l'isolement, dont une soirée de danse, en respect des mesures sanitaires.

- 1000 \$ au Corps de cadets 2908 Beauvoir pour la réalisation de projet en lien avec la reconnaissance du patrimoine et sa protection.

- 2000 \$ à l'Association Bénévole Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est pour venir en aide aux personnes vulnérables dans la mise en place de leur passeport vaccinal.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

30.03 1214860006

---

**CA21 30 09 0281**

**AUTORISATION - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES - À INTENTER - PROCÉDURES JUDICIAIRES REQUISES - ORDONNANCE - COUR SUPÉRIEURE - DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL - FAIRE ASSURER - LE RESPECT - RÉGLEMENTATION MUNICIPALE - 825, 13E AVENUE - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter toutes les procédures judiciaires requises, y compris, le cas échéant, le recours à l'ordonnance devant la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal pour faire assurer le respect de la réglementation municipale au 825, 13<sup>e</sup> Avenue, district de Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.04 1213971003

---

**40.01 VACANT**

---

**40.02 VACANT**

---

**40.03 VACANT**

---

**40.04 VACANT**

---

**CA21 30 09 0282**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-PIIA01-009**

Monsieur Gilles Déziel conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter pour adoption le Règlement numéro RCA09-PIIA01-009 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé) dont l'objet concerne l'ajout de la section 31.5 intitulée Dispositions applicables aux projets de densification pour les terrains occupés par les classes d'usages H.1, H.2 ou H.3 dans une zone d'habitation ».

40.05

---

**CA21 30 09 0283**

**ADOPTION - PREMIER PROJET - RÈGLEMENT - RCA09-PIIA01-009**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter, le premier projet de règlement numéro RCA09-PIIA01-009 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–pointe-aux-trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé) dont l'objet concerne l'ajout de la section 31.5 intitulée Dispositions applicables aux projets de densification pour les terrains occupés par les classes d'usages H.1, H.2 ou H.3 dans une zone d'habitation ».

QUE ce premier projet de règlement soit soumis, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant le numéro 2021-054, du ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la Loi sur santé publique (RLRQ, c. S-2.2), à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours, à compter de la publication d'un avis public à cet effet.

ADOPTÉ

40.06 1215270013

---

**CA21 30 09 0284**

**ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA20-30098-2**

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA20-30098-2, intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice 2021) (RCA20-30098, tel que modifié) » afin d'abolir les frais de retard pour les abonné.e.s des Bibliothèques de Montréal à compter du 6 octobre 2021;

D'autoriser l'amnistie des frais de retard des abonné.e.s aux Bibliothèques de Montréal en date du 6 octobre 2021.

ADOPTÉ

40.07 1217585001

---

**CA21 30 09 0285**

**DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION ÉCRITE - ADOPTION - CERTIFICAT DE BONNE TENUE - CONSULTATION ÉCRITE - TENUE - 17 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE 2021 - DÉROGATION MINEURE - 12110, 16E AVENUE - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport de consultation écrite et adoption du certificat relatif au déroulement de la consultation écrite tenue du 17 août au 1er septembre 2021 relativement à la demande de dérogation mineure pour le 12110, 16e avenue - District de Rivière-des-Prairies.

ADOPTÉ

40.08

---

**CA21 30 09 0286**

**DÉROGATION MINEURE - 12110, 16E AVENUE - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

La mairesse d'arrondissement, madame Caroline Bourgeois, prend en considération le rapport de la consultation écrite qui s'est tenue du 17 août au 1er septembre 2021 et déposé précédemment. Aucune personne ne s'est manifestée pendant la période de consultation écrite.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme à la séance du 23 juin 2021,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 104 du Règlement de zonage (RCA09-Z01), relativement à la hauteur maximale d'un rez-de-chaussée autorisée pour un bâtiment résidentiel unifamilial situé au 12110, 16e Avenue, sur le lot numéro 1 058 735 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Rivière-des-Prairies, afin de :

- Permettre un niveau de rez-de-chaussée de 2,18 mètres au-dessus du niveau de référence (Règlement de zonage RCA09-Z01, article 104).

Le tout, tel que présenté sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 16 juin 2021, relativement à la demande de dérogation mineure numéro 3002314434.

ADOPTÉ

40.09 1210394006

---

#### **CA21 30 09 0287**

#### **PIIA - 5111, BOULEVARD ST-JEAN-BAPTISTE - LOT 6 357 327 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES**

CONSIDÉRANT la recommandation favorable à la majorité des membres du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance régulière du 6 août 2021,

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 104 de la section 14 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), pour le projet visant l'approbation des plans relatifs à l'installation d'une enseigne à plat pour un bâtiment industriel situé au 5111, boulevard Saint-Jean-Baptiste, sur le lot 6 357 327 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal,

D'approuver les plans préparés par la firme *Transworld*, soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 22 juillet 2021.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 3003041407.

ADOPTÉ

40.10 1213469015

---

#### **CA21 30 09 0288**

#### **PIIA - 11900, RUE NOTRE-DAME EST - LOT 1 092 545 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES.**

CONSIDÉRANT la recommandation favorable à la majorité des membres du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance régulière du 6 août 2021,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément aux articles 96 et 122 des sections 13 et 17 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), des plans relatifs au remplacement des enseignes situées sur les auvents du commerce situé au 11900, rue Notre-Dame Est, sur le lot 1 092 545 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Le tout, tel que présenté sur le plan déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 4 août 2021.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 3002487894.

ADOPTÉ

40.11 1213469016

---

#### **CA21 30 09 0289**

#### **PIIA - AMENDEMENT RÉSOLUTION CA21 30 04 0118 - 3900, BOULEVARD DU TRICENTENAIRE - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES**

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime des membres du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 6 août 2021,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'amendement de la résolution CA21 30 04 0118 adoptée par le conseil d'arrondissement le 6 avril 2021, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 104 de la section 14 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA 01, tel qu'amendé), des plans relatifs à l'apparence du bâtiment industriel situé au 3900, boulevard du Tricentenaire, sur le lot 1 503 791 du cadastre du Québec,

D'approuver les plans préparés par la firme TLA Architectes, soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 12 juillet 2021.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de permis de transformation numéro 3003030234.

ADOPTÉ

40.12 1219259001

---

#### **CA21 30 09 0290**

#### **DÉLÉGUER - POUVOIRS - PRÉVUS - RÈGLEMENT 2021-91 - ADOPTÉ - COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - 20 MAI 2021 -MODIFIANT - RÈGLEMENT - CONTRÔLE INTÉrimAIRE 2019-78 -CONCERNANT - PLAINES INONDABLES ET LES TERRITOIRES À RISQUE D'INONDATION - ADOPTÉ - COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - 20 JUIN 2019 - DÉSIGNER - TITRE D'INSPECTEUR MÉTROPOLITAIN LOCAL - ADJOINT ET EN CHEF - DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ÉTUDES TECHNIQUES - FINS DE L'APPLICATION DES POUVOIRS D'INSPECTION - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

VU le Règlement 2021-91 adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal le 20 mai 2021 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire 2019-78 concernant les plaines inondables et les territoires à risque d'inondation;

VU l'article 4.3 de ce règlement par lequel le fonctionnaire ou l'officier municipal qui, dans chaque municipalité identifiée à l'annexe A du Règlement de contrôle intérimaire, est responsable de la délivrance des permis et certificats au sens des articles 119 et 236 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1) est le fonctionnaire désigné par le Conseil de la Communauté pour agir à titre d'inspecteur métropolitain local chargé de l'application du Règlement de contrôle intérimaire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit consentir à telle désignation en vertu du deuxième alinéa de l'article 63 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, précitée;

ATTENDU QUE l'article 4.2 du Règlement de contrôle intérimaire, par lequel le Conseil de la Communauté peut déléguer, par municipalité, les pouvoirs et devoirs généraux des inspecteurs métropolitains en chef et adjoint prévus aux articles 4.4 et 4.5 de ce même règlement aux inspecteurs métropolitains locaux.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles consente à ce que ses fonctionnaires ou officiers responsables de la délivrance des permis agissent à titre d'inspecteur métropolitain local tel que prévu par l'article 4.3 du Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté et exercent les pouvoirs et devoirs énumérés à l'article 4.7 de ce même règlement ;

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles consente à ce que ses fonctionnaires ou officiers responsables de la délivrance des permis se voient déléguer les pouvoirs et devoirs de l'inspecteur métropolitain en chef et l'inspecteur métropolitain adjoint tel que prévu aux articles 4.4 et 4.5 du Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté;

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles informe la Communauté métropolitaine de Montréal que le directeur développement du territoire et études techniques agira à titre d'inspecteur métropolitain local sur son territoire.

ADOPTÉ

40.13 1190394002

---

#### **CA21 30 09 0291**

**ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-(C-4.1)-010 - AUTORISANT - IMPLANTATION - RÉGLEMENTATION - STATIONNEMENT - PERMETTANT - MANOEUVRES - TRANSPORT SCOLAIRE - ÉCOLE LE TOURNESOL - ANNEXE R.D.P**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'édicter, l'ordonnance numéro OCA21-(C-4.1)-010, autorisant l'implantation d'une aire d'arrêt interdit, de 8 h à 16 h de lundi à vendredi et de septembre à juin, excepté pour les autobus scolaires, sur une distance de 50 mètres à partir du lampadaire située à 20 mètres au sud de l'accès situé au 12823, boulevard Rodolphe-Forget - École Le Tournesol, annexe R.D.P;

De conserver en place toute autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉ

40.14 1214281025

---

#### **CA21 30 09 0292**

**ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA21-(RCA09-Z01)-005 - AUTORISANT - AFFICHAGE - PANNEAUX PUBLICITAIRES - SUR - SITES - ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà



et unanimement résolu :

D'édicter, l'ordonnance numéro OCA21-(RCA09-Z01)-005 vertu du règlement RCA09-Z01, article 315, afin:

D'autoriser exceptionnellement l'affichage :

- Des enseignes et des panneaux publicitaires, incluant à des fins publiques, culturelles, touristiques et sociocommunautaires, sur les sites et les périodes identifiés dans le tableau joint en annexe à l'ordonnance.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

40.15 1216239002

---

**CA21 30 09 0293**

**LEVÉE - SÉANCE**

À, 20 H 42,

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Caroline Bourgeois  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 octobre 2021.

---

Caroline Bourgeois  
Mairesse d'arrondissement

---

Julie Boisvert  
Secrétaire d'arrondissement substitut